

LE MOUVEMENT BOLIVIEN D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DIMENSIONS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES D'UNE ACTION COLLECTIVE

Isabelle HILLENKAMP

Armand Colin | *Revue Tiers Monde*

2007/2 - n° 190
pages 343 à 356

ISSN 1293-8882

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-2-page-343.htm>

Pour citer cet article :

HILLENKAMP Isabelle, « Le mouvement bolivien d'économie solidaire dimensions économiques et politiques d'une action collective »,
Revue Tiers Monde, 2007/2 n° 190, p. 343-356. DOI : 10.3917/rtm.190.0343

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



LE MOUVEMENT BOLIVIEN D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

DIMENSIONS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES D'UNE ACTION COLLECTIVE

Isabelle HILLENKAMP *

L'économie solidaire se veut à la fois une forme d'organisation des pratiques de financement, de production et d'échange faisant une large place aux solidarités, et une économie citoyenne ayant vocation à participer au débat démocratique. À partir du cas bolivien, sont précisés les enjeux et les difficultés de cette articulation, en se basant sur la notion d'action collective telle que l'a définie Alberto MELUCCI. L'auteure examine les conditions d'extension de l'action collective du niveau des organisations d'économie solidaire à celui de réseaux plus vastes et à caractère politique.

« Ceci est une initiative très privée, ce n'est pas de l'économie solidaire ». Ainsi chuchotent deux *leaders* d'un réseau bolivien d'économie solidaire, qui condamnent à voix basse une micro-entreprise de distribution de produits maraîchers cultivés par des communautés dites « indigènes ». Cette micro-entreprise est privée, affirment-ils, parce que les bénéfices dégagés reviennent à ses seuls propriétaires, reléguant les communautés indigènes à une relation hiérarchique avec la micro-entreprise. Une organisation solidaire impliquerait une horizontalité bien plus grande entre l'ensemble des personnes, leur inclusion démocratique dans les mécanismes de prise de décision, ainsi que l'ouverture des bénéfices de l'organisation à toute personne prête à se conformer à ses règles de fonctionnement.

* Doctorante et assistante en économie du développement, Institut universitaire d'études du développement (IUED, Suisse). Cette contribution se base sur des recherches de terrain menées en Bolivie en février et mars 2005 (HILLENKAMP, 2005) et de mars à juin 2006 auprès d'organisations membres des réseaux d'économie solidaire RENACC (Réseau national de commercialisation communautaire), CIOEC (Coordination de l'intégration des organisations économiques paysannes de Bolivie) et ComArt Tukuypaj, ainsi que de divers acteurs (gouvernements, ONG, agences de coopération) liés au mouvement d'économie solidaire. Par ailleurs, l'auteure tient à remercier vivement Isabelle GUÉRIN et Isabelle MILBERT pour leur relecture attentive de la première version de ce texte, ainsi que les lecteurs de la *Revue Tiers Monde* pour leurs commentaires et conseils.

Ce discours fait de la solidarité dans les pratiques de financement, de production et d'échange le principe central de fonctionnement de l'économie solidaire, tendant d'ailleurs à occulter la présence simultanée du principe de marché. Les associations, coopératives, groupes reliés en réseaux de petits producteurs « indiens » tenants de cette économie, voient en effet dans la solidarité l'élément qui les distingue non seulement des entreprises privées aux mains de capitalistes « blancs », mais encore du domaine public historiquement au service de ces derniers, du moins jusqu'à l'élection d'Evo MORALES en décembre 2005. La solidarité dans les pratiques économiques est ainsi érigée en troisième voie, celle de la majorité indienne, exclue de l'alliance entre capitalisme privé et politiques étatiques.

Par ailleurs, au sein de chaque organisation d'économie solidaire, ce principe de solidarité, réactivé, voire réinventé par des *leaders* à partir d'une tradition indienne, favorise la construction d'une identité et d'une action collectives et renforce la cohésion de l'organisation. Doublé d'une structure de prise de décision qui se veut démocratique, il permet en outre aux membres de ces organisations de se positionner comme les représentants d'une économie citoyenne et engagée. Sur cette base, certaines organisations se sont regroupées et ont entrepris une action collective plus vaste à caractère politique, revendiquant la reconnaissance de l'économie solidaire comme modèle alternatif de production et d'échange, et sa prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques.

Cette contribution s'intéresse à l'articulation de ces deux aspects constitutifs de l'économie solidaire : à la fois forme d'organisation des pratiques économiques revendiquant les principes de solidarité et de démocratie, et économie citoyenne orientée vers l'action politique. Dans une première partie, le sens pris par les principes de solidarité et de démocratie dans le contexte de l'économie solidaire bolivienne est analysé, et leur rôle comme moteur de pratiques économiques collectives à l'échelle de chaque organisation est discuté. La seconde partie aborde le passage d'une action collective fondée sur des pratiques économiques au niveau des organisations d'économie solidaire, à une action plus ample à vocation politique. Une attention particulière est portée à l'insertion de cette action dans les nouvelles formes de gouvernance publique en Bolivie.

I – LES ORGANISATIONS D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE : UNE ACTION COLLECTIVE ANCRÉE DANS DES PRATIQUES DE FINANCEMENT, DE PRODUCTION ET D'ÉCHANGE

1 – Le contexte de l'Économie solidaire bolivienne

Le tissu entrepreneurial bolivien est caractérisé par une forte fragmentation en unités productives dites « familiales » (travailleurs à leur compte, familiaux ou apprentis sans rémunération) et « semi-entrepreneuriales » (patrons, employés ou associés d'unités productives de moins de cinq personnes), représentant respectivement 64 % et 12,5 % de la Population économiquement active

(PEA) ¹. La Bolivie est par ailleurs le pays d'Amérique latine présentant la plus forte proportion de population « indienne » : 47 % selon le critère de la langue originaire et 62 % selon celui de l'affirmation de l'appartenance à un groupe indigène (auto-identification) ². Plus profondément, la figure de l'Indien en Bolivie est le résultat d'un processus de catégorisation et de construction identitaire difficilement quantifiable, faisant intervenir non seulement ceux qui se considèrent comme indiens mais aussi et surtout les groupes sociaux dominants qui rejettent dans l'indianité ceux qu'ils estiment inférieurs à eux sur l'échelle sociale ³.

La prédominance de ces Indiens dans des activités rurales comme urbaines de faibles niveaux d'organisation, de technologie et d'utilisation de capital – les secteurs familial et semi-entrepreneurial de l'Institut national de statistiques – font que les catégories économiques et ethniques se superposent finalement pour donner naissance à celle de « petits producteurs indiens ». Dans la logique bolivienne, ils s'opposent d'une part aux entrepreneurs privés (*los empresarios, el sector privado*), et d'autre part aux fonctionnaires et au gouvernement (*el gobierno, el Estado*) « blancs ». Le monde des petits producteurs indiens se distingue par ailleurs par une profusion de syndicats, corporations ou fédérations, qui ne doit toutefois pas faire illusion. En effet, le plus souvent, leur rôle consiste uniquement à défendre des intérêts corporatifs contre les menaces, réelles ou ressenties, de l'État et des entrepreneurs, et non à promouvoir la coopération dans les activités de production, de financement ou d'échange proprement dites ⁴.

L'économie solidaire bolivienne, comme forme minoritaire d'organisation des petits producteurs ⁵, s'inscrit dans ce contexte et s'en distingue à la fois : elle se compose d'organisations de petits producteurs se considérant généralement indiens, mais qui prétendent produire des richesses en s'appuyant sur des pratiques collectives (commercialisation, approvisionnement en matières premières, recherche de financement et dans certains cas production en commun) et les redistribuer de manière plus équitable. Les organisations qui composent l'économie solidaire sont autant rurales (du secteur agricole) qu'urbaines (notamment artisanales) et réunissent fréquemment plusieurs centaines de petits producteurs. Elles présentent des degrés de formalisation et des formes légales diverses (associations, coopératives, réseaux), qui ont en commun de fonctionner selon des principes associatifs : assemblée générale, directoire et commissions élus avec rotation des charges.

1 - Instituto nacional de estadística (INE), 2006 (données de 2003). Ces chiffres atteignent 82,8 % et 7,4 % en milieu rural et demeurent très élevés en milieu urbain (48,9 % et 16,5 %).

2 - INE, 2001.

3 - On adopte ici la position de J.-P. LAUDAUD qui, après avoir envisagé divers critères « objectifs » puis subjectifs de définition de l'Indien en Bolivie, conclut qu'il est avant tout celui qui « supporte un statut social et la représentation qui va avec, fabriqués par le groupe dominant » (LAUDAUD, 2001, p. 59).

4 - F. WANDERLEY (2004) a montré que la position d'exclusion des petits producteurs indiens dans la société bolivienne et la précarité qui s'ensuit contribuent à ce que toute coopération soit perçue avant tout comme un risque supplémentaire, et donc généralement évitée.

5 - On peut estimer sa taille par le nombre de membres des principaux réseaux d'organisations d'économie solidaire : environ 100 000 pour CIOEC-B, 25 000 pour AOPEB (Association des organisations de producteurs écologiques de Bolivie), 10 000 pour RENACC et 1 500 pour ComArt Tukuypaj. Le total correspond à 3,3 % de la PEA et 4,4 % des secteurs familial et semi-entrepreneurial réunis.

Une partie de ces organisations trouve ses origines dans des formes plus anciennes d'organisation des petits producteurs indiens, notamment les coopératives et syndicats ruraux, mais aussi dans des regroupements non productifs comme les associations de voisinage ou les « Clubs de mères »⁶. On peut estimer à une dizaine d'années l'apparition du terme d'économie solidaire en Bolivie, qui se renforce ensuite considérablement à partir du premier Forum social mondial à Porto Alegre en 2001. Toutefois, les termes d'économie sociale (*economía social*), voire communautaire (*comunitaria*), sont aussi employés pour désigner ces mêmes organisations, avec une souplesse qui dénote l'absence de tensions idéologiques, voire certains effets d'opportunisme lorsqu'il s'agit d'être en phase avec le vocabulaire des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, l'économie solidaire est de plus en plus associée au commerce équitable Nord-Sud, compris comme une filière de commercialisation qui lui serait réservée, et ce bien que seul un petit nombre d'organisations boliviennes y ait pour l'instant accès⁷. Récemment, un rapprochement a par ailleurs été ébauché avec certaines institutions de microfinance⁸, alors que les petits producteurs les percevaient généralement jusque-là comme étrangères à leur monde, et les accusaient de s'enrichir grâce à une gestion douteuse de fonds internationaux et à la pratique de taux d'intérêt abusifs⁹. Enfin, les organisations d'économie solidaire bénéficient de soutiens publics *via* des organisations non gouvernementales (ONG) cofinancées par la coopération internationale : aide à l'organisation, à la commercialisation et formations, assurées généralement par des ONG boliviennes ; soutien financier, conseil et « orientation » par la mise à disposition de personnel, proposés le plus souvent par des ONG étrangères.

2 – Contraintes, opportunités et solidarités

Globalement, l'économie solidaire bolivienne prend donc la forme d'une auto-organisation des petits producteurs indiens bénéficiant de certains appuis extérieurs, et non d'une action sociale charitable initiée par des classes aisées nationales ou étrangères¹⁰. Elle est présentée par les producteurs qui en font partie comme un ensemble d'initiatives entre pairs, visant à améliorer leurs propres conditions de vie, en réaction à l'alliance du « privé » et du « public » grâce à laquelle les classes dominantes auraient accaparé, du moins jusqu'à l'élection d'Evo MORALES, les richesses nationales. La solidarité entre membres de ces organisations est ainsi pensée sur un mode essentiellement horizontal, faisant appel aux principes de réciprocité (*reciprocidad*), de complémentarité (*complementariedad*) et d'entraide (*apoyo mutuo*). Il faut souligner que les hiérarchies

6 - Les *Clubes de madres* se sont développés en Bolivie après la révolution nationale de 1952 afin de recevoir l'aide alimentaire fournie par des fondations nationales ou internationales.

7 - B. ELÍAS et C. SALAZAR (2005) recensent environ 7 000 producteurs dans sept principales organisations boliviennes d'économie solidaire intégrées à des filières de commerce équitable.

8 - En 2005, les institutions de microfinance ANED et FONCRESOL ont créé, en association avec des organisations de producteurs (El Ceibo, RENACC La Paz), la représentation bolivienne du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESB-Bolivie).

9 - R. EVERSOLE (2003) a bien montré la forte différenciation sociale entre les clients et le personnel des institutions de microfinance à partir d'une étude sociologique dans la ville de Sucre.

10 - Ce qui est par exemple le cas en Inde. Voir la contribution d'Isabelle GUÉRIN, de Cyril FOUILLET et de Jane PALIER dans ce même numéro.

existantes dans ces organisations se fondent sur des capacités personnelles de direction et des niveaux d'éducation, bien plus que sur des appartenances sociales.

Par ailleurs, l'accès aux organisations d'économie solidaire se veut formellement ouvert à toute personne se conformant à leurs règles. Cette liberté d'adhésion est présentée comme un contre-pied à l'exclusion caractéristique des entreprises privées et comme une extension de la solidarité à l'ensemble des petits producteurs indiens (« *nos solidarizamos, la economía solidaria es de los pequeños productores* »¹¹). En retour, la libre adhésion apporte aux membres des organisations d'économie solidaire certains bénéfices, qui sont pensés sur le mode de la réciprocité¹².

Enfin, les *leaders* de l'économie solidaire présentent souvent les appuis reçus de l'extérieur, notamment de la coopération internationale et d'organisations du commerce équitable, comme relevant du principe général de solidarité qui permet le fonctionnement de cette économie. Toutefois, la rhétorique tendant à homogénéiser ces différents types de « solidarités » ne doit pas être occultée : ces appuis relèvent de logiques verticales s'apparentant plus à une relation de domination et de protection qu'aux deux précédents types de solidarités.

En tout état de cause, l'existence de certaines solidarités horizontales au sein des organisations d'économie solidaire donne matière à réflexion dans la mesure où elles sont largement absentes des initiatives économiques des autres petits producteurs indiens. L'ensemble de ces producteurs fait pourtant face à un même champ de contraintes s'exerçant sur leurs activités économiques : faible niveau de formation, services de base et infrastructures déficients, législation du travail inadaptée, difficultés d'approvisionnement en matières premières, débouchés commerciaux limités, accès insuffisant à des financements adéquats, etc. Les petits producteurs s'accordent à attribuer ces contraintes à l'effet conjugué de la prise en compte déficiente de leurs problèmes par l'État et d'une économie « de marché » dans laquelle ils occupent une position dominée. Pourtant, la plupart d'entre eux, hors de l'économie solidaire, voient dans l'insertion individuelle à ce même « marché » leur principale opportunité d'ascension sociale. Ce marché étant compris, depuis leur expérience quotidienne, comme un jeu à somme nulle avec les autres petits producteurs, cette stratégie ne signifie alors rien d'autre que le refus de s'associer dans l'espoir, illusoire pour la plupart, de « s'en sortir tout seul » malgré la forte concurrence directe à laquelle ils se livrent¹³.

Au sein de l'économie solidaire, on observe une stratégie différente face à ces mêmes contraintes, fondée sur des solidarités érigées en champ d'opportunités

11 - « Nous nous solidarisons, l'économie solidaire provient des et appartient aux petits producteurs ».

12 - Dans certains cas toutefois, les nouveaux producteurs peuvent être maintenus dans un statut inférieur par les membres fondateurs de l'organisation et se voir confier des commandes excédentaires, assurant ainsi à bon prix la flexibilité de la production. La solidarité horizontale dégénère alors vers des formes de protection et domination (GUÉRIN, 2004).

13 - CALDERÓN GUTIÉRREZ et LASERNA (1995) ont montré comment, à partir des réformes néolibérales de 1985, se forge une représentation sociale du marché qui tend à imposer celui-ci comme stratégie unique d'ascension sociale des petits producteurs.

grâce à la revalorisation d'une tradition solidaire par les *leaders* de cette économie. S'appuyant sur l'identité indienne des petits producteurs, ils donnent à penser la solidarité comme un principe ancré dans les valeurs communautaires de complémentarité et de réciprocité. Que ces traditions puissent être réinventées, notamment dans le cas d'organisations urbaines, n'enlève rien à leur pouvoir d'évocation ni à leurs effets réels sur la création de solidarités.

Cet imaginaire collectif octroyant un rôle positif aux solidarités ne fonctionne cependant que s'il est suivi d'avantages concrets et suffisamment rapides pour les producteurs. Ils évoluent en effet dans un contexte de grande précarité (faiblesse et irrégularité des revenus, absence quasi généralisée de protection sociale), si bien que leur participation à des initiatives d'économie solidaire, si elle peut être appréciée comme une forme plus humaine d'organisation économique, ne se poursuit dans le temps que si elle est suivie de bénéfices réels. À cet égard, l'articulation entre le principe de solidarité et celui de marché au sein même des organisations d'économie solidaire joue un rôle central. Certes ces principes relèvent de deux visions largement antagonistes de la reproduction matérielle des sociétés : d'une part, des relations symétriques et durables entre personnes ou groupes de personnes dont les différences sont source de complémentarité (solidarité réciprocaire ou principe de réciprocité au sens de Karl POLANYI) ; d'autre part, des relations ponctuelles entre individus interchangeables, régies par la règle de l'équivalence (principe de marché au sens de Karl POLANYI ¹⁴). Cette tension peut, à terme, générer la banalisation d'organisations tendant toujours plus vers une logique de marché, ce qui n'échappe pas aux *leaders* de l'économie solidaire. Toutefois, afin d'assurer la survie immédiate de leurs organisations, la plupart des *leaders* de l'économie solidaire n'hésitent pas à articuler ces principes de manière pragmatique, et on peut penser que cette articulation permet précisément aux solidarités d'être suivies d'effets concrets positifs.

Notons en effet que les bénéfices de la production en commun, rendue possible par l'existence de solidarités horizontales (production de quantités plus importantes dans une qualité homogène permettant de vendre auprès de clients plus exigeants à un prix unitaire plus élevé ¹⁵), ne se concrétisent que s'ils s'accompagnent d'une logique de recherche de « marchés » pour ces produits, c'est-à-dire d'identification d'une demande solvable et d'adaptation à ses besoins. Même dans le cas de ventes *via* le commerce équitable, le principe de solidarité réciprocaire se mêle à celui de marché : quand bien même ce commerce repose sur des relations durables avec des consommateurs qui reconnaissent la position de désavantage des producteurs, il ne cesse de représenter une niche de marché pour ces derniers qui n'hésitent pas pour y accéder à « vendre » leur image de petits producteurs marginalisés.

14 - POLANYI, ARENSBERG *et al.* (1957). Voir également l'interprétation des principes de réciprocité et de marché de Karl POLANYI en lien avec l'économie solidaire dans la contribution de J.-M. SERVET dans ce même numéro.

15 - Par exemple, le prix maximum d'un pull artisanal en laine d'alpaga sur une foire locale se situe autour de 200 bolivianos (25 US\$), alors que ces mêmes pulls rapportent environ 40 US\$ pièce lorsqu'ils sont proposés dans une qualité homogène et des quantités adéquates à des magasins de commerce équitable ou conventionnel, nationaux ou étrangers.

3 – Les pratiques de financement, de production et d'échange comme action collective

Du point de vue de l'action collective, la valorisation par les *leaders* de l'économie solidaire du principe de solidarité – articulé pragmatiquement à celui de marché – peut donc permettre, par un processus cognitif collectif, de s'accorder sur un ensemble de contraintes et d'opportunités à l'échelle de chaque organisation. Idéalement, ce processus soutient la construction d'une identité collective, ce qui permet d'interpréter le fonctionnement interne de ces organisations comme tendant vers un modèle d'action collective, au sens d'Alberto MELUCCI¹⁶. En effet, alors que dans les entreprises capitalistes patrons et employés sont séparés par une identité, des représentations sociales, notamment de l'économie, et des stratégies souvent opposées, le fonctionnement – idéal – des organisations d'économie solidaire repose sur la vision partagée de contraintes auxquelles il faut faire face, d'opportunités à saisir – notamment grâce à un comportement solidaire – et d'une finalité commune de l'organisation – l'amélioration des conditions de vie de tous ses membres.

De plus, la mise en œuvre du principe de solidarité rend nécessaire l'existence de structures démocratiques au sein de ces organisations, de manière à ce que les décisions prises tiennent compte de l'opinion des membres. On observe que ces structures prennent la forme de directoires et de commissions élus par l'assemblée générale selon un principe de représentation, mais aussi d'espaces de rencontre régulière des membres appliquant le principe de participation. Ces espaces, situés au niveau de l'organisation ou des sous-groupes de production qui la composent, servent tout à la fois à coordonner les activités productives et à discuter de questions touchant les personnes, les groupes ou l'orientation de l'organisation dans son ensemble. Ils visent un modèle de prise de décision fondé sur la confrontation d'arguments et la délibération, et peuvent de ce fait être qualifiés d'espaces publics, internes aux organisations d'économie solidaire. Ils sont le lieu de formation d'une opinion et d'une identité commune aux membres de chaque organisation et participent à la construction d'un acteur collectif.

En outre, ces espaces publics internes des organisations d'économie solidaire peuvent s'agréger pour donner naissance à des espaces publics plus larges, qui transcendent les frontières des organisations et cherchent à participer au débat politique en tant que mouvement d'économie solidaire. Pour ce faire, ces espaces publics élargis peuvent jouer le rôle de « caisses de résonance » de l'économie solidaire, diffusant les idées du mouvement en direction des décideurs politiques. Ils peuvent également se convertir en espaces « offensifs » dans lesquels l'acteur collectif prend les traits d'un mouvement social remettant en cause le système politique établi¹⁷. L'étude de l'extension de l'action collective au

16 - A. MELUCCI (1989) critique les approches traditionnelles de l'action collective qui, présupposant l'unité de cette action, n'expliquent pas de manière satisfaisante comment les personnes et les groupes s'y engagent et en maintiennent l'unité. Pour y remédier, il propose une approche constructiviste et cognitiviste, donnant une place centrale à l'analyse de la formation de l'identité de l'acteur collectif et de l'élaboration d'une vision partagée de ses contraintes et opportunités.

17 - Selon la théorie de la communication de J. HABERMAS (1992), l'espace public fonctionne essentiellement comme une « caisse de résonance » de la société visant à influencer le système

domaine politique, par le biais d'espaces publics mais aussi des canaux classiques de la démocratie représentative, fait l'objet de la seconde partie de cet article.

II – L'ACTION COLLECTIVE : DE L'ÉCONOMIQUE AU POLITIQUE

« Et donc nous disons : ce travail technique que les producteurs de l'économie solidaire sont en train de faire, nous le convertissons en travail politique. (...) Mais c'est une lutte. Comme nouvelle proposition politique, économique... Pour nous, le modèle néolibéral ne marche plus. Mais cette proposition de l'économie solidaire, comment est-ce que nous la faisons accepter ? » (Zacarias CALATAYUD, CIOEC, entretien juin 2006).

Ainsi le secrétaire général d'un important réseau bolivien d'économie solidaire explique-t-il le but de son organisation et les difficultés qu'elle rencontre. L'économie solidaire est présentée comme une économie citoyenne et engagée. Les organisations qui la composent refusent que les questions liées à la production, au financement et aux échanges soient cantonnées au domaine privé et, fortes de leur expérience, elles réclament de prendre part au débat politique sur les alternatives économiques dans lequel elles se positionnent contre le modèle « néolibéral ».

Si l'économie solidaire existe bel et bien en tant que mouvement politique en Bolivie, elle se heurte néanmoins à divers obstacles et limitations. Il est possible de mieux les cerner en analysant le passage d'une action collective à l'échelle des organisations économiques à une action d'envergure politique, capable de regrouper un nombre important d'organisations et de formuler des propositions communes en mettant en œuvre divers modes d'action.

1 – Vers un mouvement politique unifié d'économie solidaire ?

La constitution de l'économie solidaire en mouvement politique suppose l'existence d'une unité d'action dépassant l'échelle des organisations et lui permettant d'être entendue légitimement par les décideurs politiques, au niveau local, régional ou national. Plusieurs réseaux (ou « coordinations ») d'économie solidaire regroupant un nombre variable d'organisations – depuis quelques milliers jusqu'à plus de 100 000 producteurs¹⁸ – prétendent remplir ce rôle. Dans le même temps, l'existence de ces réseaux repose sur un ensemble de services offerts aux organisations membres – assistance technique, appui à la commercialisation et à la recherche de financements, défense de positions communes auprès des décideurs politiques, etc. Si, dans un premier temps, le choix des organisations de s'affilier à un réseau est généralement dicté par la possibilité de bénéficier de ces services, les activités développées au sein des réseaux tendent

politique. Cette conception restrictive a toutefois été critiquée par plusieurs auteurs. Parmi eux, L. AVRITZER (2002) estime que l'espace public ne se limite pas au fonctionnement « défensif » identifié par J. HABERMAS, mais peut devenir le lieu de déploiement de mouvements sociaux, prenant alors un caractère « offensif ».

18 - Voir note 6.

ensuite à créer des intérêts communs à l'ensemble des organisations et à les constituer en acteur collectif. Ce processus est facilité par l'identité et l'univers de sens que ces organisations partagent en tant que regroupements de petits producteurs indiens. De plus, lorsqu'une action politique parvient à se mettre en place, l'image d'un réseau unifié qui est alors renvoyée par l'extérieur constitue un facteur supplémentaire de consolidation interne.

Plusieurs difficultés viennent cependant troubler ce qui pourrait apparaître comme un cercle vertueux. Tout d'abord, l'identité collective « économie solidaire » que les réseaux tentent de créer n'est pas la seule identité dans laquelle ces organisations se reconnaissent, ni même souvent la plus évidente. Sa logique fondatrice – des valeurs de solidarité et la finalité de satisfaction des besoins des personnes – est moins directement accessible que celle d'autres registres identitaires, comme l'appartenance à un secteur d'activité ou à un territoire donné, selon lesquels les réseaux d'économie solidaire tendent à se structurer et à se fragmenter. Bien que des alliances entre réseaux ne soient pas exclues, ces identités et interprétations différentes de l'économie solidaire font que la construction d'opportunités et d'intérêts partagés s'arrête généralement aux frontières de chaque réseau. Cette fragmentation est accentuée par la compétition entre un nombre réduit de *leaders* boliviens de l'économie solidaire, aux histoires personnelles souvent entremêlées. Par ailleurs, les effets d'opportunisme créés par des financements extérieurs, notamment de la coopération internationale, destinés à promouvoir cette économie à la mode représentent un risque supplémentaire de morcellement. En forçant la construction d'acteurs collectifs « par le haut » – les postes créés pour les *leaders* en dépendent, ces financements menacent en effet de laisser de côté la majorité des producteurs, qui ne comprennent ni les principes de fonctionnement, ni les enjeux de ce mouvement. On peut donc craindre qu'une partie de ces regroupements ne cessent de fonctionner lorsque les financements extérieurs viendront à se tarir.

Pour ces différentes raisons, on ne trouve pas jusqu'à présent d'acteur collectif unifié pouvant prétendre représenter l'économie solidaire au niveau national, ni souvent régional, mais bien différents réseaux et « coordinations » entre lesquels un rapprochement est pour l'instant exclu. L'agrégation des organisations d'économie solidaire en un acteur collectif à caractère politique n'est donc que partielle, et l'action de chaque réseau s'en trouve limitée.

2 – Le sens de l'action collective : la formulation de demandes politiques

La négociation et la formulation de demandes politiques donnent une expression concrète aux intérêts des organisations membres de réseaux d'économie solidaire. Ce processus redessine en permanence les frontières entre des acteurs que certaines causes rapprochent, ou au contraire éloignent. Une grande diversité existe par ailleurs dans la portée et les horizons temporels de ces demandes : certaines représentent les intérêts particuliers, voire particularistes, de groupes de taille réduite et visent des bénéfices immédiats ; d'autres révèlent une vision

de l'économie solidaire comme modèle de société à long terme. Les premières tendent à se confiner à l'intérieur des frontières de chaque réseau, alors que les secondes les transcendent parfois, bien que toute aspiration politique partagée ne soit pas synonyme d'une action collective unissant les réseaux.

Les demandes restreintes s'inscrivent souvent dans les logiques sectorielles et territoriales propres à chaque réseau : il en va ainsi des propositions de protection de ressources naturelles nécessaires à la production de certaines organisations, des revendications du droit à l'eau et à l'irrigation, de l'interdiction des cultures transgéniques, des propositions de loi sur l'artisanat, pour ne citer que quelques exemples. Ces demandes s'adressent directement aux décideurs politiques et tirent leur légitimité de l'expérience quotidienne des organisations. Lorsqu'elles aboutissent, le succès est souvent à partager avec le reste du secteur ou du territoire concerné, qui ont mené l'action politique de front avec les réseaux d'économie solidaire¹⁹. Si ces demandes peuvent contribuer par leurs résultats à consolider certaines organisations d'économie solidaire, elles ne participent donc pas directement à la construction d'un acteur collectif spécifique, qui transcenderait les frontières des réseaux. Au contraire, elles tendent plutôt à renforcer les liens existants avec des logiques d'appartenance concurrentes.

Certaines demandes du second type, par lesquelles l'économie solidaire se présente comme un modèle de société dépassant les logiques sectorielles et territoriales, s'adressent également directement aux décideurs politiques. Elles portent notamment sur la promotion de l'économie solidaire par des aides au financement, à la formation, au développement technologique et à l'accès aux marchés, et sur son inscription dans l'agenda politique du gouvernement²⁰. Elles englobent également des demandes d'ordre général dites « sociales » comme l'accès à l'éducation, à la santé, à la protection sociale. Enfin, d'autres demandes, plus diffuses, tendent à se confondre avec la réaffirmation des principes fondateurs de l'économie solidaire – promotion d'un modèle de production et de redistribution des richesses ancré dans les valeurs indiennes, ayant pour finalité la satisfaction des besoins des personnes. Elles se tournent plutôt vers l'opinion publique, utilisée comme « caisse de résonance » en direction du système politique.

Au total, le processus de formulation des demandes renforce le mouvement politique d'économie solidaire, en donnant une forme concrète aux intérêts de ses membres, mais aussi en leur permettant de tester la légitimité de leurs demandes auprès de groupes extérieurs. Toutefois, des demandes antagoniques ou perçues comme concurrentes sont des facteurs de dissension et, quand bien

19 - Par exemple dans le cas du Décret Suprême n° 27.328 dit du *Compro Boliviano* (Achat bolivien) qui permet l'accès des micro- et petites entreprises aux appels d'offre des collectivités publiques, des réseaux d'économie solidaire ont œuvré au sein du Comité de liaison des petits producteurs.

20 - Le Mouvement vers le socialisme (MAS), le parti du *leader* des producteurs de coca, Evo MORALES, a accédé au pouvoir en décembre 2005. La notion d'économie solidaire apparaissait dans sa proposition de plan de gouvernement (MAS-IPSP, 2005), ce qui peut être attribué au travail de réseaux comme CIOEC.

même les différents réseaux coïncident sur les principes fondateurs de l'économie solidaire, on a jusqu'ici assisté à une superposition de leurs demandes, bien plus qu'à leur agrégation ²¹.

3 – Modes d'action politique : multiplication des canaux

La recherche de modes d'action politique adéquats pour transmettre les demandes constitue un dernier aspect central de la construction de l'action collective, qui s'articule étroitement avec les questions précédentes de formulation des contenus et de choix des interlocuteurs. Les modes d'action politique des réseaux boliviens d'économie solidaire frappent par leur diversité. On peut distinguer ceux qui s'inscrivent dans une logique de délibération et de participation, ou au contraire de délégation et de représentation.

La première logique apparaît de manière immédiate car elle s'accorde avec les principes d'horizontalité, d'inclusion et de transparence affichés par le mouvement d'économie solidaire. Le fonctionnement des « espaces publics internes » des organisations s'inscrit pleinement dans le modèle d'une démocratie participative. Cette logique de participation et d'engagement est également à la base de la construction des réseaux : en adhérant aux valeurs du mouvement, en démontrant leur mise en pratique et en participant à l'action politique, les organisations prouvent la légitimité de leur affiliation formelle.

Grâce à l'expérience de la délibération dans les espaces publics internes des organisations et à l'appartenance aux réseaux, les *leaders* de l'économie solidaire peuvent revendiquer une place dans les instances participatives créées par les autorités boliviennes. L'économie solidaire s'inscrit ainsi dans le vaste mouvement de rapprochement des citoyens et des élus initié en Bolivie par les lois de Participation populaire (1994), de Décentralisation administrative (1995) puis des Municipalités (1999). La participation de certains réseaux d'économie solidaire au Dialogue national – un espace de consultation à plusieurs niveaux (du local au national) développé depuis 1997 entre représentants étatiques et délégués de différents mouvements pensés comme des représentants de la « société civile » – illustre cette logique. Dans le cadre du Dialogue, les délégués prennent part aux discussions concernant la conception et le suivi des politiques dites « de réduction de la pauvreté ». De nouveau, la logique de fonctionnement est celle d'un espace public, dans lequel les représentants des réseaux d'économie solidaire siègent à titre d'experts. Ils tentent – sans toujours y parvenir – d'influer sur les décisions des élus politiques, en jouant sur la légitimité que confère la prise en compte de leur avis.

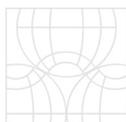
Ces espaces publics mis en place par les instances gouvernementales se doublent de ceux créés par les réseaux et tournés principalement vers l'opinion publique : des actions portes ouvertes, des journées du commerce équitable, des

21 - Comme le formule de manière très explicite une dirigeante de l'un des réseaux : « Le travail se multiplie. On ne devrait pas travailler séparément, on devrait travailler ensemble, que chacun apporte ce qui lui correspond. Ça ne devrait pas être le cas mais pour l'instant, nous [les différents réseaux] sommes séparés (...) Chacun sur son terrain, c'est comme ça » (Antonia RODRÍGUEZ, RENACC, entretien avril 2006).

débats, des manifestations au degré de conflictualité variable, et d'autres événements par lesquels l'économie solidaire se donne à connaître et s'expose à la discussion, voire à la confrontation avec cette même opinion publique. Ces espaces oscillent ainsi entre un rôle de « caisse de résonance » et un rôle offensif, selon le degré de compatibilité des revendications du mouvement d'économie solidaire avec les valeurs, les politiques et les alliances établies. Sur le plan interne, la confrontation des principes de l'économie solidaire avec l'opinion publique conduit à l'affirmation d'un « nous » par rapport à d'« autres », qui renforce l'identité collective du mouvement et la constitution des différents réseaux en acteurs collectifs.

Si les réseaux d'économie solidaire usent aisément des modes d'action politique délibératifs et participatifs qui s'inscrivent dans la logique fondatrice du mouvement, ils n'en renoncent pas pour autant aux canaux politiques classiques de la délégation et de la représentation *via* les procédures électorales. La majorité des *leaders* de l'économie solidaire sont affiliés au Mouvement vers le socialisme (MAS) où, malgré les tensions internes et les ambiguïtés concernant notamment les orientations de politique économique, ils ont trouvé une place en tant que représentants de petits producteurs indiens. Les récentes victoires électorales de ce parti leur ont permis d'accéder à des postes de décision longtemps réservés aux partis « traditionnels ». Parallèlement, plusieurs d'entre eux ont été élus, sur les listes du MAS ou de regroupements citoyens locaux, comme membres de l'Assemblée constituante qui a débuté ses travaux en août 2006. Malgré de nombreux blocages et certains effets d'opportunisme – tant de la part du MAS qui a pu tenter de « récupérer » le mouvement d'économie solidaire, que de certains *leaders* tendant à délaisser leurs bases une fois élus –, l'accession à ces instances représentatives constitue l'aboutissement de luttes antérieures et un espoir de changement réel.

Finalement, la tendance observée de multiplication des modes d'action politique est à replacer dans le contexte de porosité croissante des frontières entre espaces de délibération à la base et mouvements sociaux et partis politiques à l'échelle du pays ²². Qu'une même demande de l'économie solidaire donne lieu à différents modes d'action politique peut alors se lire comme une diversification des stratégies adaptée au contexte national, plus que comme un brouillage ou une hésitation entre différentes pistes.



Les organisations boliviennes d'économie solidaire ont entamé depuis plusieurs années la construction d'une action politique prenant appui sur leurs pratiques quotidiennes de production, de financement et d'échange, et sur l'idéal d'une économie citoyenne et engagée. Elles donnent ainsi un sens concret, ancré dans le contexte bolivien, à la revendication d'une « autre économie ». Depuis

22 - La montée en puissance d'Evo MORALES puis son élection à la présidence en 2005 ont constitué un point d'orgue de cette tendance au niveau national.

l'élection d'Evo MORALES, la conjoncture idéologique et politique de ce pays, marquée par la remise en question du « néolibéralisme » et la revalorisation des « cultures indiennes » y compris sur le terrain économique, contribue considérablement à son essor.

Les modes d'action politique de l'économie solidaire s'inscrivent par ailleurs dans le renouvellement à l'échelle du pays des formes de gouvernance publique, faisant une place croissante aux logiques délibératives et participatives. Néanmoins, l'économie solidaire souffre, de ce fait, des problèmes généraux soulevés par ces formes de démocratie : vocation de tous à se prononcer légitimement sur des questions politiques ; difficulté, voire impossibilité, de faire naître un intérêt commun des expériences et demandes particulières ; absence de points d'arrêt aux discussions et à l'extension du domaine du politique²³. La fragmentation du mouvement politique d'économie solidaire en réseaux concurrents apparaît alors comme un symptôme particulier de ce problème général, et non pas seulement comme une difficulté conjoncturelle et spécifique à l'économie solidaire bolivienne. Elle n'en paraît que plus difficile à surmonter.

BIBLIOGRAPHIE

- AVRITZER L., 2002, *Democracy and the Public Sphere in Latin America*, Princeton, Princeton University Press.
- CALDERÓN GUTIERREZ F., LASERNA R., 1995, *Paradojas de la Modernidad. Sociedad y cambios en Bolivia*, La Paz, CERES.
- ELÍAS B., SALAZAR C., 2005, *Datos y experiencias sobre Comercio Justo. Bolivia - 2005*, La Paz, CIPCA.
- EVERSOLE R., 2003, « Help, Risk and Deceit : Microentrepreneurs talk about Microfinance », *Journal of International Development*, vol. 15, n° 2, pp. 179-188.
- GUÉRIN I., 2004 « Microfinance et Servitude pour dette », *BIM*, n° 7.
- HABERMAS J., 1992, Réed. 1997, *Droits et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard.
- HILLENKAMP I., 2005, *L'économie solidaire au Sud : le cas de la ville « solidaire » de El Alto (Bolivie)*, Mémoire préliminaire de thèse, Genève, IUED.
- Instituto nacional de estadísticas (INE), 2006, *Anuario estadístico 2005*, La Paz, INE.
- Instituto nacional de estadísticas (INE), 2001, *Censo Nacional de Población y Vivienda 2001*, La Paz, INE.
- LAVAUD J.-P., 2001, « Essai sur la définition de l'Indien : le cas des Indiens des Andes », *Ethnicité et mobilisations sociales*, GOSSELIN G., LAVAUD J.-P. (ed.), Paris, L'Harmattan, pp. 41-65.
- MAS-IPSP, 2005, *Programa de Gobierno 2006-2010*, La Paz.
- MELUCCI A., 1989, *Nomads of the Present. Social movements and individual needs in contemporary society*, London, Hutchinson Radius.

23 - Sur les problèmes théoriques posés par l'élargissement de la citoyenneté à des formes délibératives, voir notamment RASMUSSEN et BROWN (2002).

POLANYI K., ARENSBERG C. M. *et al.*, 1957, *Trade and Market in the Early Empires*, New York, The Free Press.

RASMUSSEN C., BROWN M., 2002, « Radical democratic citizenship », *Handbook of Citizenship Studies*, ISIN E. F., TURNER B. S. (ed.), London, Sage, pp. 175-188.

WANDERLEY F., 2004, *Reciprocity without cooperation. Small producer networks and political identities in Bolivia*, PhD Thesis, Columbia University.